

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	17.04.2024
Thema Schlagworte Akteure Prozesstypen Datum	Keine Einschränkung Keine Einschränkung Leuenberger, Moritz (sp/ps) BR UVEK / CF DETEC, Zürich Verwaltungsakt 01.01.1990 - 01.01.2020

## **Impressum**

## Herausgeber

Année Politique Suisse Institut für Politikwissenschaft Universität Bern Fabrikstrasse 8 CH-3012 Bern www.anneepolitique.swiss

## Beiträge von

Berclaz, Philippe

## **Bevorzugte Zitierweise**

Berclaz, Philippe 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Verwaltungsakt, Zürich, 2003 – 2004*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 17.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	•
Infrastruktur und Lebensraum	•
Verkehr und Kommunikation	
Luftfahrt	•

# Abkürzungsverzeichnis

Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation UVEK

Bundesamt für Zivilluftfahrt BAZL

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication **DETEC** 

**OFAC** Office fédéral de l'aviation civile

## **Allgemeine Chronik**

### Infrastruktur und Lebensraum

#### Verkehr und Kommunikation

#### Luftfahrt

Le Tribunal administratif de Mannheim a débouté pour la seconde fois Swiss et Unique. Il a rejeté les arguments des plaignants (réduction de capacité d'un tiers de l'aéroport et retards en cascade) et confirmé les nouvelles restrictions de vols. Malgré cet échec, l'aéroport de Kloten restait convaincu de la viabilité des mouvements par le nord. Il plaidait pour une approche coudée au nord en bordure de la frontière. La ville de Zurich, le parlement et le gouvernement du Canton de Zurich militaient aussi dans ce sens. Suite aux réticences des adversaires des approches par le sud, Moritz Leuenberger a exigé leur réexamen. L'Office fédéral a levé les craintes en concluant (L'OFAC a approuvé en juin les procédures d'approches sur la base d'une première analyse. L'examen de sécurité effectué par Skyguide était en cours), à l'image des autres études réalisées par l'aéroport, le DETEC et Skyguide, que celles-ci étaient sûres. Répondant à un mandat donné par Markus Mohler, le délégué à la sécurité auprès du DETEC, une entreprise anglaise spécialisée a procédé à une analyse, fin septembre, pour s'assurer que les examens de sécurité s'étaient déroulés en parfaite conformité avec les normes déterminantes de l'aviation civile internationale. L'OFAC et Skyguide ont édicté certaines mesures d'accompagnement à cet effet. Quelques jours après l'annonce de l'OFAC, la réussite de l'ultime contrôle de sécurité effectué par Skyguide a définitivement avalisé les approches par le sud. A partir du 30 octobre, les approches ont été faites par le sud le matin, entre 6 et 7 heures les jours ouvrables, et entre 6 et 9 heures les week-ends et jours fériés. Les avions ont atterri depuis l'est le soir dès 21 heures les jours ouvrables et dès 20 heures les week-ends et jours fériés. En cas de conditions météorologiques normales, cela représente 20 à 60 approches par le sud (respectivement les jours ouvrables et les week-ends) et de 6 à 28 approches par l'est. 1

VERWALTUNGSAKT DATUM: 17.09.2004 PHILIPPE BERCLAZ

VERWALTUNGSAKT

DATUM: 29.10.2003

PHILIPPE BERCLA7

Evoquée par les autorités zurichoises, Moritz Leuenberger a défini, de concert avec les représentants du canton de Zurich, de l'aéroport de Zurich, de Skyguide et de l'OFAC, les prochaines étapes et la répartition des compétences dans le cadre des travaux de planification relatifs à la **procédure d'approche coudée par le nord de Zurich**. Les appareils longeraient, survolant le territoire suisse, la frontière sud de l'Allemagne puis bifurqueraient quelques kilomètres avant l'atterrissage pour s'aligner sur l'axe de la piste. Cette solution constituerait une nouveauté absolue et dérogerait aux prescriptions internationales. Elle exige de ce fait une analyse approfondie de la sécurité, ainsi que de la répartition des flux de trafic, de la redéfinition de la structure de l'espace aérien et des capacités que permettrait un tel concept. L'aéroport de Zurich a indiqué travailler également à l'élaboration d'une approche coudée à vue, qui pourrait être introduite à titre de solution transitoire. Les cantons d'Argovie, de Schaffhouse et de Thurgovie ont renouvelé leurs réticences à l'encontre de l'approche coudée par le nord. (Voir aussi ici.) <sup>2</sup>

1) NF, 8.9.03 (Leuenberger); presse du 24.10.03 (OFAC); LT, 29.10.03 (Skyguide); DETEC, communiqué de presse, 7.9 et 23.10.03.; Presse du 2.8.03; LT, 26.8.03 (autorités zurichoises).

<sup>2)</sup> QJ, 10.3.04; presse du 25.3.04; AZ, 17.9.04; DETEC, communiqué de presse, 9.3.04; OFAC, communiqué de presse, 24.3.04.